

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT EN FRANCE

Pierre-Henri Prélot*

Où le droit est-il enseigné ?

L'enseignement du droit en France a pour caractéristique qu'il est dispensé à peu près exclusivement à l'Université publique, dans les facultés de droit. Le système s'est mis en place au début du 19^e siècle, sous le Consulat. Le droit préparant à l'exercice de professions réglementées par l'Etat, telles que par exemple celle de juge ou de notaire, il apparaissait normal que l'Etat organise lui-même les études juridiques, afin de garantir la qualité des corps.

Mais ce qui doit être souligné, c'est que depuis 2 siècles les études juridiques n'ont que très peu débordé de leur cadre d'origine. Avant le baccalauréat, au lycée, le droit est très pratiquement pas enseigné, à la différence par exemple de l'économie. Seules quelques sections au lycée comportent un enseignement de droit, à destination d'élèves qui se préparent à des filières de secrétariat et d'assistance de gestion dans les entreprises, mais paradoxalement les jeunes issus de ces filières et qui s'inscrivent en faculté de droit éprouvent souvent beaucoup de difficultés dans leurs études. Les enseignements d'histoire, de philosophie ou même de littérature dans le secondaire négligent dans l'ensemble la dimension juridique que comprend

* Professeur agrégé des facultés de droit Directeur de l'Ecole doctorale de droit Université de Cergy-Pontoise.

leur discipline. Accessoirement les enseignements d'éducation civique au collège comportent quelques éléments de droit constitutionnel et d'organisation administrative.

Le système français d'enseignement est complexe. D'un côté, l'enseignement des universités. De l'autre, celui des grandes écoles (d'ingénieur et de commerce notamment). Une troisième forme d'enseignement supérieur

est constituée par des filières techniques et professionnelles courtes en deux ou trois ans. Ce qui mérite d'être souligné ici sans entrer dans les détails, c'est que ces formations non universitaires comprennent pour certaines des enseignements de droit, mais qu'il n'y en a pratiquement pas dont la finalité soit essentiellement juridique. Par exemple, il n'existe pas de grande école de droit comme il existe par ailleurs des grandes écoles de commerce, qui en France sont excellentes.

La principale raison, c'est que l'Etat détient en France le monopole de la délivrance des qualifications, et qu'en matière juridique il n'accepte pas de confier ce droit à d'autres qu'aux universités publiques. Les professeurs de droit en France attachent à juste titre beaucoup d'importance à ce monopole dont ils bénéficient.

La principale exception à cette règle est l'école des sciences politiques, sciences po, qui prépare notamment au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

A quels diplômes les études juridiques préparent-elles ?

Les études juridiques ont été réorganisées en France depuis 2003, avec la

réforme dite 3-5-8, ou L.M.D. (licence master doctorat). Auparavant le système était un système DEUG (2 ans), licence (3), maîtrise (4), DEA ou DESS (5), doctorat (8 et plus). La réforme a été décidée dans le cadre européen afin d'harmoniser les formations, et surtout de correspondre au système américain d'organisation des études. Désormais le premier diplôme de droit est la licence, délivrée après 3 ans d'études générales. La licence ouvre l'accès à un certain nombre de professions, elle permet notamment de se présenter aux principaux concours de recrutement de la fonction publique. Mais la formation reste très générale, et peu d'étudiants s'arrêtent à ce stade. La licence est un début, pas une fin.

Une fois la licence obtenue, les étudiants préparent un master. Le master se prépare en deux ans. La première année (M1) reste une année de formation générale, qui prolonge en quelque sorte les trois premières années de licence. En même temps cette 4^e année est une année pivot. En effet les étudiants deviennent libres de leur orientation, et ils choisissent les matières dans lesquelles ils veulent se spécialiser, alors que jusqu'ici la plupart des cours étaient obligatoires. La cinquième année (M2), qui aboutit à la délivrance du master, est une année de spécialisation renforcée. Il existe deux grandes catégories de master : les master professionnels, et les master recherche préparant à la recherche scientifique, et notamment au doctorat.

Le master constitue l'aboutissement normal des études juridiques. Après 5 années la plupart des étudiants quittent l'Université. Ceux qui poursuivent s'inscrivent en doctorat, pour préparer une thèse, d'une durée de trois ans au moins. Le doctorat ouvre notamment l'accès à la carrière universitaire. Pour être recruté à l'Université il faut (en principe) être docteur.

Qui peut faire des études de droit ?

L'accès à l'Université est ouvert librement en France aux étudiants titulaires du baccalauréat de fin d'études secondaires. Autrement dit tout bachelier peut s'inscrire librement en droit à la faculté de droit. Il n'existe aucune sélection dans l'accès à l'Université.

Les études de droit sont des études exigeantes, qui demandent un travail régulier et sérieux. En même temps ce ne sont pas des études particulièrement difficiles. Pour réussir les études de droit il faut être travailleur, et surtout disposer d'un bon raisonnement et d'une bonne logique. Pour réussir ses examens chaque année il faut obtenir une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Traditionnellement les métiers du droit étaient des métiers masculins. Cette tradition est aujourd'hui révolue, et les étudiants en droit sont aujourd'hui à environ 60% des étudiantes. D'une manière générale la réussite des filles est plutôt supérieure à celle des garçons. Dans certains corps traditionnellement masculins comme la magistrature, les femmes sont désormais en nombre supérieur aux hommes.

Qu'apprend-on à la faculté de droit ?

L'enseignement du droit est structuré en deux grandes disciplines, le droit public et le droit privé. Il existe en France une grande et ancienne tradition d'enseignement du droit public, qui s'explique par l'importance de l'Etat dans la tradition nationale. Ce rôle central de l'Etat moderne s'est confirmé à la Révolution, mais ses origines sont beaucoup plus lointaines, elles remontent en réalité aux origines de la fondation de l'Etat par la royauté.

Aujourd'hui jusqu'à la licence il existe en principe une certaine égalité du point de vue des volumes d'enseignement entre les disciplines du droit public et les disciplines du droit privé, mais en réalité avec le développement de l'économie et des activités privées, avec l'émergence de nombreuses formes non étatiques de régulation, le droit privé prend de plus en plus d'importance. Les débouchés professionnels sont également plus ouverts vers le monde de l'économie et de l'entreprise, et de ce fait la vieille tradition publiciste tend à une certaine marginalisation dans les facultés de droit, ce qui est regrettable. En pratique les étudiants aujourd'hui se tournent très majoritairement vers le droit privé.

Jusqu'à la licence, les étudiants apprennent donc les bases de la formation juridique : droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, droit pénal, introduction au droit privé (les personnes, les biens, les droits, les sources du droit) droit de la responsabilité, contrats, droit du travail, droit international, institutions internationales et européennes, relations internationales. A l'issue des trois ans, un étudiant n'a aucune spécialisation, ses compétences restent très générales voire même superficielles, en même temps il a acquis une culture juridique générale qui va lui permettre de choisir son orientation, et de suivre en 4^e et 5^e année des enseignements plus techniques, en droit commercial, en droit notarial, en droit international public ou privé, en droit fiscal... Pendant longtemps le nombre des spécialisations était plutôt limité, et la formation restait plutôt généraliste dans l'ensemble. Mais aujourd'hui les enseignements de droit deviennent de plus en plus techniques, de plus en plus pointus, et le nombre des formations proposées tend à augmenter de manière considérable, souvent au détriment de la culture commune, qui tend à disparaître. A cela s'ajoute qu'il est de plus en plus demandé aux étudiants de se cultiver dans d'autres disciplines non juridiques, comme par exemple l'économie, ou les langues étrangères... Tout cela provoque un certain recul de la tradition et de la culture juridique des juristes,

dont les bases communes sont de plus en plus réduites. Il y a un siècle, un bon juriste devait au contraire connaître à défaut de parfaitement maîtriser l'ensemble des disciplines du droit. Aujourd'hui les compétences deviennent de plus en plus pointues, et on peut ne même plus connaître sa propre discipline quand on se spécialise dans un domaine précis, qui constitue à lui seul un petit univers.

A quelles professions préparent les études de droit ?

Les études de droit en France ont la caractéristique d'être tout à la fois des études de culture générale, qui proposent une formation complète touchant à de nombreux domaines, l'économie, l'histoire, la philosophie, la psychologie, l'anthropologie, la littérature, et des études spécialisées conduisant à un certain nombre de professions réglementées.

Ce caractère général des études fait qu'elles sont choisies par un certain nombre d'étudiants qui au départ ne sont pas très fixés sur leur orientation. Et de fait avec une bonne formation juridique on peut exercer avantageusement un certain nombre de métiers non juridiques, comme cadre d'entreprise, dans l'édition, dans le secteur associatif, ou encore comme chef d'entreprise. Autrement dit pour être un peu schématique on peut très bien faire des études de droit avec l'idée de ne pas le pratiquer dans sa vie professionnelle, mais pour la formation qu'offrent ces études.

Les études juridiques ouvrent également aux carrières de la fonction publique. En France l'entrée dans la fonction publique se fait pour l'essentiel par concours, et les concours comprennent pour la plupart des épreuves juridiques en nombre significatif, ce qui fait que les étudiants en droit y réussissent dans l'ensemble plutôt bien, souvent mieux que par exemple les

économistes ou les gestionnaires. Par exemple, le concours des instituts régionaux d'administration, ou encore des impôts ou des douanes. Le concours de recrutement le plus prestigieux, celui de l'Ecole Nationale d'Administration, qui ouvre l'accès aux grands corps de l'Etat (conseil d'Etat, cour des comptes, inspection générale des finances, préfets...), est bien entendu également ouvert aux juristes, en réalité il recrute pour l'essentiel des jeunes issus de l'Ecole des sciences politiques, qui propose d'excellents cycles de préparation, ce que les universités publiques malheureusement ne savent pas très bien faire.

Elles ouvrent également l'accès au métier de juge. Le recrutement des juges en France s'opère par voie de concours, à partir de la 4^e année d'études en droit. C'est un concours extrêmement sélectif et donc très difficile, en raison du faible nombre de places ouvertes chaque année. La formation des juges se déroule en 3 ans, à l'Ecole nationale de la magistrature. Les étudiants sont déjà intégrés dans la fonction publique, et sont rémunérés pendant leurs études. L'école se trouve à Bordeaux.

Enfin les études juridiques ouvrent l'accès aux carrières judiciaires : huissiers de justice, notaires, mais également et surtout le métier d'avocat. Un nombre significatif d'étudiants en droit se destinent au métier d'avocat.

L'accès à la profession d'avocat ne se fait pas par concours comme pour les juges, mais par un examen professionnel d'accès à la profession d'avocat, qui conduit à la délivrance du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). L'examen est accessible aux étudiants titulaires de l'ancienne maîtrise, c'est-à-dire aujourd'hui le master 1^e année. Il comprend des épreuves écrites, et des épreuves orales, et notamment un grand oral, passé devant un jury composé d'un universitaire, d'un avocat et d'un magistrat. Les étudiants qui réussissent cet examen sont admis à suivre pendant une année la

formation dans un Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA) géré par les barreaux. La formation est essentiellement pratique, très peu théorique, il 'agit de vérifier l'aptitude des étudiants à pratiquer le droit, ce qui nécessite d'autres qualités que celles requises pour le comprendre. La formation n'est pas très difficile, très peu d'étudiants échouent, mais elle est très prenante. Elle comprend notamment plusieurs stages professionnels.

A l'issue de leur année au CRFPA les étudiants passent l'examen du CAPA, qui les autorise ensuite à prêter serment, et à pratiquer comme avocats sous la responsabilité d'un maître de stage. Au bout de quelques années, qui comprennent des enseignements de formation continue, ils sont autorisés à s'inscrire au grand tableau, et à pratiquer en pleine indépendance le métier d'avocat. On notera que les titulaires d'un doctorat de droit sont dispensés de l'examen d'entrée et de l'année d'études au CRFPA, ils peuvent passer directement l'examen du CAPA. Mais en l'absence de préformation les choses sont souvent un peu compliquées pour eux.

프랑스에서의 법학교육

Pierre-Henri Prélot*

전 훈(역)**

어디에서 법을 가르치는가?

프랑스에서의 법학교육의 경우 대부분 국립인 대학교의 법과대학에서 배타적으로 이루어진다는 점을 특징으로 들 수 있습니다. 이러한 시스템은 19세기 초 집정부 시절 하에 정착되었고 법관이나 공증인과 같이 국가가 규정하는 직업수행을 준비하는 법학 과목은 그 직업집단의 질적 수준을 보장하기 위해 국가 자신이 법학교육을 관장하는 것이 당연하게 생각되었습니다. 그렇지만 지난 2세기 동안 법학교육은 초기의 틀에서부터 거의 벗어나지 않았다는 점을 강조할 수 있습니다. 바카로레아 시험전인 고등학교에서 경제학과는 달리 법은 실제로 거의 가르쳐지지 않고 있습니다. 단지 일부의 고등학교 교과목에서 비서양성과정이나 기업의 관리업무보조직을 준비하는 학생들을 위해서 법학교육이 수행되고 있습니다. 역설적이지만 이들 학생이나 법과대학에 입학한 학생들은 법학 공부에 많은 어려움이 있음을 보여주고 있습니다. 그리고 중등교육과정에서 포함된 역사나 철학수업 또한 문학수업에서 법적인 측면 전반이 무시되고 있습니다. 중학교에서의 시민교육에서나 부수적으로 헌법이나 행정조직법의 일부 내용들이 포함되어 있을 뿐입니다.

* 피에르-앙리 프레로 교수, Cergy-Pontoise대학교 대학원장

** 경북대학교 법과대학 강사

프랑스 고등 교육시스템은 복잡하다고 할 수 있습니다. 시스템의 한쪽에는 공공 대학교육이 있고 다른 편에는 그랑제꼴(이공계열과 상경제열)이 있습니다. 세 번째 유형의 고등교육은 2년 내지 3년의 단기간의 기술 및 직업전문 과정으로 이루어져 있습니다.

구체적인 상론은 피하지만 여기서 강조해 두고 싶은 점은 이러한 대학이 아닌 연수과정에서 일정 부분 법학교육을 포함하고 있다는 점인데, 그렇지만 그 목적이 실질적으로 법학교육에 있다고 볼 수는 없다는 점입니다. 예를 들면 현재 프랑스에서 최고수준이라는 그랑제꼴 드 코멜스라는 상업분야의 그랑제꼴은 있지만 법학 그랑제꼴은 없다는 점입니다. 그 주된 이유는 프랑스에서는 국가만이 독점적으로 법학분야의 평가를 내릴 수 있다는 점이라 할 수 있습니다. 그리고 국가는 법학분야의 경우 공공교육기관인 법과대학인 아닌 다른 곳에 이러한 권리를 위임하는 것을 받아들이지 않는다는 점입니다. 이러한 원칙의 중요한 예외가 시앙스 포라 불리는 ENA(국립행정학교)입학을 준비하는 Ecole des sciences politiques라 할 수 있습니다.

법학교육을 통해 얻게 되는 어떤 학위를 취득하는가?

프랑스에서의 법학교육은 2003년부터 3-5-8 혹은 LMD(리상스-마스터-박사)라 불리는 개혁과 함께 새로이 재편되었습니다. 이전의 더그(2년), 리상스(3), 매트리즈(4), 데어아 혹은 데어에스에스(5) 박사(8)체제였습니다. 이러한 개혁은 교육과정의 조화성을 찾는 유럽차원에서 결정되어졌는데, 특히 미국의 교육체제와 대응하기 위해서입니다. 향후 법과대학에서의 첫 학위는 리상스이며 3년간의 일반적 수준의 법학교육을 마친 학생들에게 수여됩니다. 리상스는 일정한 수의 직장인에게도 문호를 개방하고 있습니다. 리상스는 특히 중요한 공무원 임용시험을 준비하는 과정입니다. 그렇지만 수업내용은 매우 일반적이고 리상스에서 공부를 마치는 대학생은 매우 적습니다. (법과대학에서) 리상스는 끝이 아니라 시작이라고 할 수 있습니다. 리상스를 취득하고 나면, 대학생들은 마스터를 준비합니다. 마스터는 2년 과정입니다. 첫째 (M1)는 일반과정으로서 어떤 의미에서는 리상스의 3년간 수업의 연장이라고 할 수 있습니다. 동시에 4년차는 법대생으로선 주축이

되는 해인데, 실제로 자신의 진로에 대해 자유로울 수 있기 때문에, 이제까지 의무적이었던 대부분 과목과는 달리 자신이 전공하고 싶은 과목들을 자유로이 수강할 수 있습니다.

5년차(M2)를 마치면 마스터 학위가 수여되는 데, M2의 경우 전공심화과정이라 할 수 있습니다. 마스터는 2가지 중요한 카테고리가 있는데, 전문(직업) 마스터와 법학박사와 같이 학문연구를 준비하는 (전공)연구마스터가 있습니다. 마스터는 법학공부의 정상적인 도착지라 할 수 있습니다. 5년간의 과정이 끝나면 대부분의 대학생들은 학교를 졸업합니다. 박사를 계속 준비하는 사람은 독도라에 등록하여 학위논문을 준비합니다. 박사논문과정은 최소 3년 과정입니다. 박사과정은 특히 대학교에서의 직장을 구하는 사람(원칙적으로 법학박사학위 취득자)을 위해 개설되어 있습니다.

누가 법학을 공부할 수 있는가? (법과대학의 입학)

프랑스에서는 중등교육과정을 마치고 바카로레아를 취득한 모든 사람은 대학에 자유로이 입학 할 수 있습니다. 달리말한다면 모든 대학입학 희망자(바카로레아 합격자)들은 자유로이 법적으로 법과대학에 입학 가능합니다. 프랑스는 (한국과는 달리)대학에 어떤 학생 선택권도 없습니다. 법학공부는 매우 힘들고 신중하면서도 꾸준한 노력을 요하는 공부입니다. 동시에 법학은 특별히 어렵기만 한 과목은 아닙니다. 법학공부에서 성공하려면 공부하는 사람이 되어야만 하고 특히 뛰어난 논리 전개와 논리력을 갖추어야 합니다. 매년 시험에 성공하려면 전 과목에서 평균 20점 만점의 10점 이상의 점수를 얻어야만 합니다. 전통적으로 법과 관련된 직업은 남성들의 직역이었습니다. 이러한 전통은 오늘날 변화하고 있습니다. 특히 현재 60%의 법과대학의 대학생은 여학생입니다. 일반적으로 남학생보다 여학생의 시험 합격률(진학률)이 높습니다. 법관직과 같이 전통적으로 남자 중심의 직역도 이젠 여성의 비율이 남자보다 더 높게 나타나고 있습니다.

법과대학에서는 무엇을 배우는가?(법과대학의 교육내용)

법학교육은 공법과 사법이라는 2가지로 대별되어 수행되고 있습니다. 프랑스에서는 공법교육에 있어 중요하고 오래된 전통을 가지고 있습니다. 전통적으로 국가의 중요성에 대해 설명이 이루어져 왔습니다. 현대국가의 이러한 중앙중심의 전통은 대혁명을 통해 확인된 바 있지만 그 기원을 찾자면 더 오래되었다고 할 수 있습니다.

실제로 왕조에 의한 국가의 기반형성의 시절로 가지 소급되어 집니다. 현재 리상스(3년차)까지는 법학교육의 양적인 면에서 본다면 공법과목과 사법과목 간에는 원칙적으로 평등하다고 할 수 있지만 실제로 경제발전과 사인의 활동의 증가와 수많은 국법형식이 아닌 규제형식의 등장에 따라 사법의 중요성이 점차 더 강조되고 있습니다. 마찬가지로 직장활동의 시작도 재계나 경영분야에 더 기회가 열려 있습니다. 유감스럽지만 이러한 사실을 통해 법과대학에서의 공법적인 오래된 전통은 이제는 일정한 한계점에 다다른 것이 아닌가 생각이 듭니다. 현실적으로 오늘날 법과대학생들은 다수가 사법(私法)쪽으로 전공을 하고 있습니다.

리상스까지는 법학의 기초분야를 공부합니다. 헌법, 행정법, 공공재정, 형법, 사법(私法)입문(우리의 민법총칙에 해당하는 인, 재산, 권리, 법원), 손해배상법, 계약법, 노동법, 국제법, 국제조직법 및 유럽법, 국제관계론 등을 배웁니다. 법대생들은 3년을 마치고 나면, 외형적으로 법의 대강을 파악할 수 있게 되고 동시에 일반적 법 지식을 얻게 되고 4년차와 5년차에서 상법, 공중인법, 국제공법 혹은 국제사법, 세법과 같이 더욱 기술적인 법학수업을 계속하게 됩니다. 오랫동안 전문화과정의 숫자는 매우 제한적이고 그 수업방식 또한 총괄적으로 보면 일반적이었습니다. 그러나 현재는 법학교육의 내용이 점점 더 전문화되고 쟁점화 되고 있으며 그 전문화의 수도 놀랄 만큼 증가해서 공통적인 내용들이 사라지고 있습니다. 그리고 추가하고 싶은 것은 경제학, 외국어 등과 같이 비 법학적 분야에 대한 학생들의 학습요청이 증가하고 있다는 것입니다. 이러한 모든 것들은 어떤 의미에서는 점점 더 그 공통적 기반이 줄어드는 프랑스의 전통과 법률가들의 법문화의 후퇴라는 주장이 제기될 수 있습니다. 세기 전 만해도 훌륭한 법률가는 법 전체에 걸쳐 오점 없이 다 능통해야 했습니다. 오늘날은 제 분야는 더욱 더 세분화되고, 그 일 부분 만으로도 이미 작은 세계를 이루는 세분화된 분야를 전공한 사람조차도 그 분야를 다 안다고 할 수는 없게 되었습니다.

법학교육을 통해 어떤 직업을 준비하는가?(법과대학생들의 진로)

프랑스에서의 법학교육은 경제, 역사, 철학, 심리학, 인류학, 문학 등 다양한 분야의 교양의 입문을 제공하는 문화일반에 관한 과목과 법령에서 정한 일정한 직업 분야에서 사용될 전문화 된 과목에 대한 수업이 병행되는 특징을 갖추고 있습니다.

이러한 일반적 성격은 학생들 대부분이 처음부터 자신들의 선택에 따라 이루어지는 것이 아닙니다. 그리고 법 과목을 공부를 많이 한 경우라면 기업이나 출판사의 중역인 기업대표와 같이 법률 분야가 아닌 분야의 직업에서도 유용하게 이용할 수 있습니다.

달리말한다면 약간 도식적일 수 있지만, 자신의 직업상 법을 직접 다루지 않고 법과목 이수를 위한 목적을 위해서 법학을 전공할 수 있습니다. 법학공부는 공무원의 경력을 위해서도 필요합니다. 프랑스에서 공직취임은 대부분의 경우 고시를 통해서 인데, 이들 고시과목의 중요과목의 상당수는 법과목입니다. 따라서 경제학과 학생이나 경영학과 학생에 비해 법과대학생들이 합격률이 매우 높다고 할 수 있습니다. 지방공무원시험이나 세무공무원, 관세공무원의 경우에도 마찬가지라 할 수 있습니다.

임용시험 중 가장 권위 있는 시험은 ENA(국립행정학교) 입학시험인데, 당연히 법률가들도 응시할 수 있는데, 실제로는 ENA 입학을 준비하는 시앙스 폴리테크의 졸업자의 대부분이 합격자를 구성합니다. 에펠 드 시앙스폴리테크는 유감스럽게도 공교육기관인 대학은 잘 알고 있지 못한 국립행정학교 입학시험 준비를 위한 최고 수준의 과정을 제공합니다. 법학교육은 마찬가지로 법관직을 준비하기 위해 이루어 집니다. 프랑스의 법관임용은 고시를 통해 이루어지는 데 법과대학 4년 차 부터 가능합니다. 이러한 고시는 매년 아주 적은 자리 수가 나오기 때문에 매우 경쟁이 높고 어렵습니다. 연수과정은 3년에 걸쳐 ENA(국립법관학교)에서 이루어 집니다. 학생들은 공무원의 신분을 가지며 연수과정동안 보수를 받습니다. ENM은 보르도에 있습니다. 결론적으로 프랑스의 법학공부는 법조관련 직업을 위해 준비되고 있습니다. 법무사, 공증인과 마찬가지로 특히 변호사직이 그러합니다. 상당수의 법과 대학생들은 변호사직을 준비하고 있습니다. 변호사가 되기 위해서는 법관과 같은 고시를 치루지 않아도 됩니다. 하지만 변호사업무자격증(CAPA)을 취득하기 위한 변호사자격 입학시험을 합격해야 합니다. 시험은 이전의 매트리지(4년차), 지금은

마스터 1년차를 졸업해야만 응시가 가능합니다. 시험은 필기시험과 법과대학 교수, 법관, 변호사로 구성된 시험관 앞에서 치루는 구술시험을 병행합니다. 이러한 시험에 합격한 학생은 변호사들이 운영하는 CRFPA(지역-레지용단위- 변호사회)소속의 연수를 1년간 받게 됩니다. 연수내용은 이론적인 부분보다는 실무중심으로 이루어지는데, 법대생들이 법을 다루는 능력을 검증받게 되는 것으로 이를 이해하는 다른 능력을 반드시 필요로 하는 것은 아닙니다.

그리고 연수는 어렵지는 않습니다. 연수과정에서 대부분 학생들은 실패하는 경우는 적지만 많은 노력이 요구됩니다.

CRFPA를 연수과정을 마친 대학생들은 CRFPA의 변호사업무 자격증(CAPA)취득 시험을 합격한 후에 선서를 하고 변호사 실무수습 책임자(변호사)의 지도하에 변호사 업무를 수행합니다. 계속연수교육 과정을 포함한 수년 후에 이들은 변호사 협회명부 가입이 허가되며 독립적으로 변호사업무를 수행 할 수 있습니다. 법학박사 학위취득자는 CRFPA의 입학시험이 면제되고 연수과정이 면제되어 바로 변호사업무자격증 시험에 응시할 수 있음을 말씀드리지만 이러한 면제자들로서는 준비과정이 생략되었기 때문에 인해 적잖은 어려움을 겪는다고 보아야 할 것입니다.